

Chapitre 1

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

Résumé

En 1945, le mythe résistancialiste, c'est-à-dire le mythe d'une France unie derrière la Résistance, s'impose. La mémoire du régime de Vichy et de la Shoah est refoulée, comme celle des massacres des minorités. La priorité est à la reconstruction et à l'unité nationale.

Des travaux de cinéastes et d'historiens, ainsi que les procès des anciens nazis et collaborateurs, permettent de porter un nouveau regard sur la Seconde Guerre mondiale. Le mythe résistancialiste est critiqué et la Shoah est reconnue. Différents groupes mémoriels défendent leur vision du conflit. Bien qu'il existe de nombreux liens entre l'Histoire et la mémoire, les historiens cherchent à prendre du recul face à ce réveil mémoriel. Ainsi, la participation d'historiens en tant que témoins experts, lors de certains procès, provoque le débat sur le rôle qu'ils doivent jouer.

Cependant, le travail historique, en expliquant la complexité des événements, contribue à un apaisement des mémoires et à la reconnaissance officielle du rôle de la France et des Français dans le conflit. Face à cette multiplication des commémorations, le risque est de sombrer dans une hypermnésie, c'est-à-dire un excès mémoriel des différents groupes porteurs de mémoire.

Chronologie

- **1954**
Parution d'*Histoire de Vichy* écrit par Robert Aron qui défend la thèse du « glaive et du bouclier »
- **1961**
Procès d'Eichmann en Israël
- **1964**
Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon
- **1971**
Sortie au cinéma du film *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls
- **1972**
La France de Vichy de Robert Paxton remet en cause le mythe résistancialiste
- **1985**
Sortie au cinéma du film *Shoah* de Claude Lanzmann
- **1995**
Reconnaissance par Jacques Chirac du rôle de la France dans la déportation des Juifs
- **1998**
Condamnation de Maurice Papon
- **2005**
Inauguration du mémorial de la Shoah

I. Les mémoires d'après-guerre

La **mémoire** est la présence sélective des souvenirs du passé dans une société donnée. La mémoire est souvent plurielle et conflictuelle : les différents groupes qui ont vécu des événements douloureux se font leur propre construction du passé et ces différentes visions peuvent s'opposer. Les groupes qui portent les mémoires cherchent une reconnaissance dans le présent de leur vision des événements.

L'**Histoire** a pour vocation de restituer le passé de la manière la plus objective possible. Elle s'appuie sur une étude critique des sources (écrites, orales, archéologiques, etc.). Ainsi, mémoire et Histoire traitent du passé, mais ont des objectifs différents. Les mémoires veulent réhabiliter, « sauver de l'oubli », alors que l'Histoire veut comprendre et expliquer le passé.

A. Le mythe résistancialiste

La France sort de la guerre **désunie et affaiblie**. Elle a subi de nombreuses **pertes humaines** et de nombreux dégâts matériels. L'«**épuration sauvage**» provoque la mort de 9 000 personnes et de nombreuses femmes sont tondues. L'**épuration légale** entreprend 160 000 procès et aboutit à 50 000 condamnations dont 7 000 à la peine capitale. Sur ces condamnations à mort, 767 ont réellement lieu.

Compte tenu de la situation de la France, l'objectif au lendemain de la guerre est de mettre en avant l'**unité du pays** dans son combat contre l'occupant allemand. Il s'agit de minimiser la responsabilité de la France et des Français dans le **régime de Vichy**, que de Gaulle considère comme «**nul et non avenu**». Le mythe résistancialiste se développe et atteint son apogée avec l'arrivée de De Gaulle au pouvoir en 1958.

Définition Mythe résistancialiste

Le «**mythe résistancialiste**» est utilisé par l'historien **Henry Rousso** pour décrire la lecture héroïque d'une France qui aurait été totalement résistante.

Les **commémorations** de la Résistance se multiplient et le **mémorial de la France combattante** est inauguré au Mont-Valérien en 1960. **En 1964**, une grande cérémonie est organisée lors du **transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon**.

B. Des mémoires désunies

Derrière le mythe résistancialiste, et malgré la volonté d'union de la France, on observe des divisions. **Olivier Wieviorka évoque en 2010 la « mémoire désunie ».**

Les communistes ne veulent pas laisser aux seuls gaullistes la glorification de la Résistance. Ils présentent le Parti communiste comme le « **parti des 75 000 fusillés** ». Ce chiffre est exagéré puisque les historiens estiment à 30 000 le nombre de fusillés dont une majorité est communiste. Dans un contexte de début de guerre froide, les communistes souhaitent entretenir le prestige dont ils jouissent auprès de la population (le parti représente, en 1946, 29 % des suffrages). Ils commémorent les résistants communistes comme Guy Môquet.

Les mémoires se divisent aussi sur l'interprétation de la collaboration et du rôle joué par Pétain et le régime de Vichy. Après des débats très agités, **des lois d'amnistie sont votées en 1951 et 1953 pour les condamnés de l'épuration**. Les détenus sont libérés. Dans *Histoire de Vichy*, en 1954, **Robert Aron** défend la théorie du « **glaive et du bouclier** » selon laquelle Pétain aurait été le bouclier de la France et l'aurait protégée des nazis alors que de Gaulle aurait été le glaive, c'est-à-dire la partie visible de la Résistance. Cependant, Robert Aron s'appuie surtout sur les déclarations de Pétain lors de son procès.

Les résistants se regroupent dans diverses associations qui se créent en fonction des sensibilités politiques.

C. Les oubliés de la mémoire

Beaucoup de victimes de la Seconde Guerre mondiale sont oubliées au lendemain du conflit. **Les prisonniers de guerre**, symboles de la défaite de 1940, ont été discrets et peu écoutés après la Libération. Il en est de même pour **les Juifs**. Leur retour des camps allemands provoque une vive émotion, mais **la société française est peu réceptive au souvenir de la Shoah** et beaucoup d'entre eux restent très discrets sur le sort qui a été le leur pendant la guerre. Incompris par la société française, ils sont confondus dans la mémoire de la déportation. **Annette Wieviorka parle d'un « grand silence ».** Enfin, **le génocide des Tziganes, ainsi que celui des homosexuels et d'autres minorités, est totalement occulté.**

II. Le réveil des mémoires à partir des années 1970

A. La fin du mythe résistancialiste

Il faut attendre la fin des années 1960 et surtout les années 1970 pour assister à un **retour des mémoires** et voir **se briser le mythe résistancialiste**.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. **Le Parti communiste décline** lors des élections et perd de son prestige, **le général de Gaulle meurt en 1970** et **les nouvelles générations** n'ont pas vécu le conflit. Elles ne sont pas prisonnières de cette volonté de glorifier le rôle des Français pendant la guerre.

■ Exemple

En 1971, Marcel Ophüls, dans *Le Chagrin et la Pitié*, retrace le quotidien des Français à Clermont-Ferrand pendant la guerre. Ce documentaire bouscule les idées reçues sur les Français pendant la guerre. Il montre que la **Résistance était minoritaire** et que la majorité de la population, quand elle n'était pas pétainiste, était très passive face au régime de Vichy.

■ Exemple

En 1972, l'historien américain **Robert Paxton**, à partir d'un travail sur les archives allemandes, publie l'ouvrage *La France de Vichy*. Il y montre la complicité du régime de Vichy dans la déportation des 75 000 Juifs français et prouve que **les déportations ont été effectuées à l'initiative de la France**.

B. Le réveil de la mémoire de la Shoah

Après la guerre, les témoignages des Juifs rescapés des camps de concentration, lorsqu'ils sont exprimés, sont peu entendus. Après le temps du refoulement vient le temps de **l'anamnèse**, c'est-à-dire de la prise de conscience des mémoires refoulées. **Le procès d'Eichmann** en Israël, en 1961, constitue **un choc** dans la mémoire de la Shoah car il libère la parole des témoins de la Shoah. L'expression du «**négalionisme**» (1987, Henry Rousso) et l'audience croissante qu'il rencontre mobilisent en réaction ceux qui veulent la reconnaissance du génocide des Juifs.

Définition

Négationnisme

Le négationnisme est la négation du génocide entrepris contre les Juifs et les Tziganes par les Allemands.

Plusieurs travaux permettent de faire émerger la mémoire de la Shoah.

■ Exemple

En 1978, **Serge Klarsfeld**, fils de déportés, publie le *Mémorial de la déportation des Juifs de France* dans lequel il recense les 78 000 victimes des déportations en France. Il entreprend avec sa femme Beate une « **stratégie judiciaire** » et ensemble ils pourchassent les criminels nazis.

■ Exemple

En 1985, **Claude Lanzmann** réalise *Shoah*, un reportage de 10 heures expliquant le génocide et s'appuyant sur des témoignages et des prises de vue sur les lieux du génocide.

C. Le rôle des historiens face au réveil des mémoires

La libération de la parole sur la collaboration ou encore la Shoah a marqué le début de ce qu'Annette Wieviorka nomme « **l'ère du témoin** ». L'historien, dans son travail de reconstitution la plus objective possible du passé, utilise de **nombreux témoignages** qui sont considérés comme des **sources historiques**. Cependant, l'historien cherche à prendre **de la distance avec les témoignages**. Ils sont l'expression d'une expérience individuelle que le temps a contribué à modifier et sont imprégnés de sentiments et d'émotions. L'historien, pour obtenir le recul nécessaire à son travail, doit **confronter ces témoignages** à ceux d'autres acteurs et d'autres types de documents.

Les historiens s'interrogent aussi sur leur participation aux procès d'anciens nazis ou de collaborateurs en tant que « **témoin expert** ». Lors des procès de **Klaus Barbie** (1987) ou des Vichyssois comme **Paul Touvier** ou **Maurice Papon**, des historiens ont été convoqués à la barre afin d'apporter un témoignage sur le contexte de l'époque. Certains ont refusé. Henry Rousso met en avant le fait que la place de l'historien n'est pas dans l'enceinte d'un tribunal. Il défend l'idée que les impératifs de la justice ne sont pas les mêmes que ceux qui guident le travail historique. L'historien qui joue le rôle de témoin à un procès risque de voir **ses propos instrumentalisés**.

III. Le «devoir de mémoire»

A. La reconnaissance officielle du rôle de la France

Le président Jacques Chirac permet la reconnaissance officielle et solennelle des crimes de l'État français. Le 16 juillet 1995, il reconnaît officiellement la responsabilité de la France dans la déportation des Juifs et déclare que **la France a «commis l'irréparable»**. Durant son mandat, trois lois mémorielles sont votées et il inaugure le mémorial de la Shoah en 2005.

Définition

Lois mémorielles

Les lois mémorielles sont des lois déclarant un point de vue officiel sur un événement historique. Ces lois peuvent être seulement déclaratives, lorsqu'elles reconnaissent des événements, ou effectives, lorsqu'elles sont assorties de sanctions pénales.

Sous la présidence de Nicolas Sarkozy, plusieurs décisions font débat. Le président demande que la lettre de Guy Môquet soit lue dans tous les lycées. Il est accusé d'instrumentaliser l'Histoire et la mémoire de la Résistance. François Hollande rend hommage, avec le président allemand, aux victimes d'Oradour-sur-Glane en 2013. Beaucoup montrent les limites de ce phénomène d'**hypermnésie**, c'est-à-dire l'excès de mémoire.

B. Le rôle de l'historien face à l'hypermnésie

Les historiens s'interrogent sur cette résurgence des mémoires et son incidence sur leur travail. En effet, l'historien, dont **le travail tend à l'objectivité**, ne doit pas être soumis aux différents groupes qui veulent ne retenir que certains aspects de l'Histoire, voire les modifier. Il ne doit **pas céder aux revendications** de ces groupes dont les objectifs ne sont pas seulement la recherche de la vérité, mais aussi la satisfaction de revendications présentes.

En 2005, des historiens, dont **Benjamin Stora**, lancent la pétition «**Liberté pour l'Histoire**» pour dénoncer **les lois mémorielles**. Ce texte, signé par plus de 600 personnes, critique ces lois qui «ont restreint la liberté de l'historien» et indique que ce n'est pas «le Parlement ou l'autorité qui doit définir la vérité historique».

Cependant, **il ne faut pas se limiter à une simple opposition entre mémoire et Histoire**. En effet, les mémoires se nourrissent des travaux historiques. Bien qu'elles réalisent une approche sélective du travail des historiens, ces derniers contribuent, en montrant la complexité des faits, à apaiser les débats sur les différentes mémoires.

■ **Exemple**

Pierre Laborie permet avec ses travaux d'éclairer le rôle des Français pendant le régime de Vichy et de sortir de l'opposition traditionnelle entre collaborateurs et résistants. Il confirme que la Résistance était un phénomène minoritaire, mais il indique qu'elle n'aurait jamais pu tenir sans le soutien silencieux d'une majorité de la population.

Les historiens contribuent aussi à faire émerger des mémoires qui sont marginales.

■ **Exemple**

Le génocide des Tziganes, le *Porajmos*, tient une place marginale dans les commémorations des victimes de la guerre. Emmanuel Filhol utilise l'expression « mauvaises victimes ». Il montre que les traces de ce génocide ont été ensevelies et que, par exemple, de nombreuses communes refusent d'admettre l'existence de camps de Tziganes sur leur territoire pendant la guerre.